

Informations pratiques



1 De Paris ou Dijon (A31)

- Prendre la sortie 18 «Nancy-Centre Laxou»,
- Au deuxième feu, tourner à droite (angle du Mc Donald),
- Au premier feu, tourner à gauche direction «Villers», rouler sur 2 km,
- Au troisième feu, tourner à droite (rue du Luxembourg),
- Au stop prendre à gauche, le Domaine de l'Asnée est sur votre droite.

De Strasbourg et Lunéville (A33)

- Prendre la sortie «Nancy-Ouest Laxou»,
- Prendre ensuite le même itinéraire qu'en provenance de Paris ou Dijon.

2 De Épinal, Mulhouse ou Besançon (A 330)

- À l'échangeur «Ludres Fléville», prendre la direction «Toul Paris» par l'A33,
- Quitter l'A33 à la sortie «Nancy Ouest Laxou»,
- Prendre ensuite le même itinéraire qu'en provenance de Paris ou Dijon.

3 De Metz (A31)

- Prendre la sortie 19 «Nancy-Ouest Laxou Gentilly»,
- Suivre ensuite le même itinéraire qu'en provenance de Paris ou Dijon.

Anfh Lorraine

Les Jardins de Saint Jacques
7, rue Albert Einstein
54320 MAXÉVILLE

03 83 15 17 34
lorraine@anfh.fr
www.anfh.fr/lorraine



JOURNÉE THÉMATIQUE

Pour une bonne utilisation des **réseaux sociaux** dans la Fonction Publique Hospitalière

PUBLIC

Professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

DATE

Mardi 21 novembre 2023

DURÉE

1 journée (7 heures)

LIEU

Domaine de l'Asnée
11 rue de Laxou
54600 VILLERS-LÈS-NANCY

PRESTATAIRE INTERVENANT

ANTIDOTE EXPERTISE

Cyrille LE JAMTEL
Psychologue

Dominique HOUEL,
Juriste et animatrice de la journée

RÉFÉRENTE ANFH

Marlène SAC
Conseillère en formation
m.sac@anfh.fr
03 83 15 17 36

www.anfh.fr/lorraine



Conception : executive.fr
Crédits : DR, envato elements, freepik, flaticon

Anfh Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

JOURNÉE THÉMATIQUE

Pour une bonne utilisation des **réseaux sociaux** dans la Fonction Publique Hospitalière



Domaine de l'Asnée | Villers-lès-Nancy

Mardi 21 novembre 2023 | 8h45 • 17h00



Pour une bonne utilisation des réseaux sociaux dans la Fonction Publique Hospitalière

Mardi 21 novembre 2023

Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy

Les réseaux sociaux dans la Fonction Publique Hospitalière sont de plus en plus présents, tant dans la pratique des professionnels, des établissements de santé que des patients et des usagers.

Ces nouveaux médias présentent de nombreux avantages notamment en termes de fluidité de la communication, d'attractivité des personnels et des usagers, d'image innovante des équipes ou d'éducation à la santé.

Mais ils apportent aussi de nouveaux risques pour la santé en cas d'utilisation excessive, en termes de cybercriminalité et de cyberharcèlement, en cas de manquement au respect des droits d'autrui, de nuisance à l'image de sa structure ou à sa propre réputation ou encore au non-respect de ses obligations professionnelles.

Ces dérives peuvent exposer leurs auteurs à l'engagement de leur responsabilité juridique.

Objectifs de cette journée thématique

- Connaître les fonctions des réseaux sociaux et leur évolution.
- Identifier les risques et les opportunités pour les utilisateurs des réseaux sociaux.
- Comprendre les responsabilités juridiques des utilisateurs en cas de dérives.
- Repérer les bonnes pratiques d'utilisation des réseaux sociaux.
- Partager des expériences autour de l'utilisation des réseaux sociaux.



PUBLIC : PROFESSIONNELS
DES ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRES, SOCIAUX
ET MÉDICO-SOCIAUX
ADHÉRENTS À L'ANFH

PROGRAMME

08 h 15 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

08 h 45 - 09 h 00

Ouverture de la journée
*Christiane Hann-Arend, Coordinatrice du
Comité Territorial de l'ANFH Lorraine*

09 h 00 - 09 h 45

Les principaux réseaux sociaux actuellement
Quelques chiffres clés sur le phénomène
Les différentes fonctions des réseaux sociaux

09 h 45 - 10 h 45

Risques et opportunités pour les utilisateurs
des réseaux sociaux quant à :

- La santé des utilisateurs (dépendance et impacts négatifs, éducation à la santé et prévention) des réseaux
- La qualité de la prise en soins et des informations grand public en santé
- La sécurité de tous les acteurs (institution, personnels, usagers)
- Le respect des droits de toutes les parties
- L'image et l'attractivité (recrutement, management, pratiques innovantes, ...)
- La communication avec tous les acteurs (rapidité, fluidité, réactivité, ...)

10 h 45 - 11 h 00

PAUSE

11 h 00 - 12 h 30

Droits, obligations et responsabilités des
différents utilisateurs

- Vie privée, confidentialité, droit à la protection des données, dignité...
- Secret professionnel, discrétion, devoir de réserve, secret partagé et ses limites...
- Responsabilités encourues (pénale, disciplinaire, civile, administrative)

12 h 30 - 13 h 30

DÉJEUNER SUR PLACE

13 h 30 - 15 h 00

Bonnes pratiques d'utilisation des réseaux
sociaux

- Protection de la vie privée
- Préservation de son e-réputation
- Sécurisation des profils et mots de passe
- Protection des données personnelles et médicales
- Propos mesurés et respect de chacun
- Gestion et supervision des réseaux sociaux
- Équilibre entre les relations réelles et celles virtuelles
- Prévention de la fracture numérique, obligations et responsabilités des différents utilisateurs

15 h 00 - 15 h 30

PAUSE

15 h 30 - 16 h 45

RETOUR D'EXPÉRIENCES ET PARTAGE
DE PRATIQUES VIA UNE TABLE RONDE

➤ Romain BECKER, Responsable du service presse & réseaux sociaux - Sciences Po, Conseiller communication du Premier Ministre Jean CASTEX
La liste des intervenants sera complétée dans les prochaines semaines.

16 h 45

CLÔTURE DE
LA JOURNÉE

**INSCRIPTION GRATUITE
MAIS OBLIGATOIRE**

Renseignez-vous auprès du service formation de votre établissement ou auprès de l'ANFH (m.sac@anfh.fr).